

[Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)

  @parcoursupinfo

 @parcoursupinfo

   @etudiantgouv

Parcoursup 2025 en 3 étapes



Étape Début novembre 2024 à janvier 2025

1

Je m'informe et découvre les formations

● De novembre à janvier : je prépare mon projet d'orientation

● 18 décembre 2024 : je découvre la carte des formations Parcoursup 2025

Étape Du 15 janvier au 13 mars et jusqu'au 2 avril 2025

2

Je m'inscris pour formuler mes vœux et je finalise mon dossier

● Tout au long du 2e trimestre : je participe aux portes ouvertes et aux salons d'orientation

● Du mercredi 15 janvier au jeudi 13 mars : je m'inscris et je formule mes vœux

● Jeudi 13 mars 2025 : dernier jour pour formuler mes vœux

● Mercredi 2 avril 2025 : dernier jour pour compléter mon dossier et confirmer mes vœux

Étape Du lundi 2 juin au jeudi 10 juillet 2025

3

Je reçois les réponses des formations et je décide

Pour préparer votre projet de poursuite d'études :

- Consultez les sites utiles, notamment avenirs.onisep.fr et parcoursup.gouv.fr.
- Consultez CAP'SUP : <https://rendezvousorientation.ac-nice.fr/>
- Au sein du lycée, échangez avec votre professeur principal, professeur référent et les personnels d'orientation.

MERCREDI 18 DECEMBRE 2024 : Ouverture de la carte des formations 2025 sur parcoursup.gouv.fr

Parmi les 24 000 formations dispensant des diplômes reconnus par l'État disponibles via le moteur de recherche de formation.

- **Des formations non sélectives** : les différentes licences (dont les licences « accès santé » : LAS), et les parcours d'accès aux études de santé (PASS), les Parcours préparatoires au professorat des écoles (PPPE)
- **Des formations sélectives** : **CPGE** (Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles), **BUT** (Bachelor universitaire de technologie), **BTS** (Brevet de Technicien Supérieur), les **IFSI** (formations en soins infirmiers) et autres formations paramédicales, **EFTS** (formations en travail social), écoles d'ingénieur, de commerce et de management, Sciences Po/ Instituts d'Etudes Politiques, écoles vétérinaires, formations aux métiers de la culture, du sport...
- **Des formations en apprentissage**
- **Des informations utiles à consulter sur chaque fiche formation** : le taux d'accès, les critères et leur importance, le statut de l'établissement (public/privé), la nature de la formation (sélective /non sélective), les candidats classés en 2024, les frais de scolarité, les débouchés et possibilités de poursuite d'études...

<https://dossier.parcoursup.fr/Candidat/carte>

<https://youtu.be/oegUCiPI3fw>

DU MERCREDI 15 JANVIER AU JEUDI 13 MARS 2025 : Je m'inscris et je fais mes vœux.

- **Une adresse mail valide et consultée régulièrement :** pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier : Un mail personnel sera envoyé à chaque élève du lycée pour votre inscription en janvier 2025 via l'adresse donnée au lycée à l'inscription.

Important : renseignez un numéro de portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme.

Conseil aux parents ou tuteurs légaux : vous pouvez également renseigner votre email et numéro de portable dans le dossier de votre enfant pour recevoir messages et alertes Parcoursup. Vous pourrez également recevoir des formations qui organisent des épreuves écrites/orales le rappel des échéances.

CANDIDATER SUR PARCOURSUP :

- Jusqu'à **10 vœux et 10 vœux supplémentaires** pour des formations en apprentissage
- Possibilité de faire **des sous-vœux pour certaines filières** (classes prépa, BTS, BUT, école de commerce, d'ingénieurs, IFSI...)
- **Les vœux sont formulés librement par les candidats (pas de classement par ordre de priorité) :** une réponse pour chaque vœu formulé
- **La date de formulation du vœu n'est pas prise en compte** pour l'examen du dossier
- **Chaque formation n'a connaissance que des vœux formulés pour elle** (elle ne connaît pas les autres vœux formulés par les candidats)
- **Quand un candidat accepte une formation, il a toujours la possibilité de conserver des vœux pour lesquels il est en liste d'attente** et qui l'intéressent davantage

CANDIDATER SUR PARCOURSUP

- **JEUDI 13 MARS 2025 — Dernier jour pour formuler vos vœux**
- **MERCREDI 2 AVRIL 2025 — Dernier jour pour compléter votre dossier et confirmer vos vœux**

Conseil — N'attendez pas la dernière minute pour compléter votre dossier. Préparez progressivement les éléments nécessaires pour confirmer vos vœux.

Rappel — Pour les formations en apprentissage, vous pouvez toujours formuler des vœux après le 2 avril 2025.

- le projet de formation motivé
- les pièces complémentaires demandées par certaines formations
- la rubrique Activités et centres d'intérêt
- la fiche Avenir renseignée par le lycée
- Des informations sur votre parcours spécifique (sections européennes, internationales ou bi-bac) ou votre participation aux cordées de la réussite (seulement si vous le souhaitez)
- **Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat :**
 - **Année de première** : bulletins scolaires et les notes des épreuves anticipées de français et celles au titre du contrôle continu du baccalauréat (pour les lycéens généraux et technologiques)
 - **Année de terminale** : bulletins scolaires des 1er et 2e trimestres (ou 1^{er} semestre).
 - <https://www.parcoursup.gouv.fr/faq/thematiques/fonctionnement-de-parcoursup/formuler-ses-voeux>

Étape Du lundi 2 juin au jeudi 10 juillet 2025

3

Je reçois les réponses des formations et je décide

Vous devez obligatoirement classer, par ordre de préférence, vos vœux en attente de la phase principale si vous souhaitez les conserver. Objectif : accélérer le rythme d'envoi des propositions de la phase d'admission principale.

- **Lundi 2 juin : début de la phase d'admission, je reçois les réponses des formations et je choisis** ▾
- **Du vendredi 6 au mardi 10 juin : classement des vœux en attente** ▾
- **Mercredi 11 juin : début de la phase d'admission complémentaire** ▾
- **Suspension des délais de réponses pendant les épreuves écrites du baccalauréat** ▾
- **Vendredi 4 juillet : après les résultats du baccalauréat, je vais m'inscrire** ▾
- **Jeudi 10 juillet : fin de la phase principale** ▾
- **Jeudi 11 septembre : fin de la phase complémentaire** ▾

POUR DES REPNSES A VOS QUESTIONS

- **Pour toutes les questions concernant l'orientation**, vous pouvez vous adresser à Mme Morvan ou Mme Hoogstoel, conseillères d'orientation. Vous pouvez les rencontrer au lycée ou au

CIO : 558 rue Henri Giraud - 83600 Fréjus

Tél. : 0494195240

Email : cio.frejus@ac-nice.fr

Site : <https://www.ac-nice.fr/les-centres-d-information-et-d-orientation-cio-121691>

Ou prendre rendez-vous auprès du **Professeur Principal** ou du **professeur référent** de votre enfant.

- Pour tous les problèmes techniques, veuillez prendre contact avec M Lyonnaz au secrétariat de scolarité.